



SOCIETE BRETONNE DE GERIATRIE

DEMANDE D'ADHESION

- 📖 Association type Loi 1901
- 📖 Société savante, créée dans les années 1980, pour la promotion et le développement de la gériatrie en Bretagne, rattachée à la SGOC (Société Gérontologique de l'Ouest et du Centre), participant à la formation médicale continue en soutenant les diplômes de gériatrie et gérontologie délivrés par l'Université, et, accompagnant toute réflexion, action ou étude se rapportant à la médecine gériatrique par la réunion de praticiens, dans un cadre confraternel, amical et scientifique.
- 📖 Organisation de formations thématiques.

2 journées annuelles thématiques:

- 1 Mars
- 2 Octobre

Conformément aux dispositions de l'article L.4113-6 du Code de la Santé Publique, l'invitation aux journées thématiques fait l'objet d'une déclaration auprès du Conseil Départemental de l'Ordre des médecins.

📍 Bureau

Président:

Dr Rémy THIRION (CH Dinan)

Vice président:

Dr François PINOCHE (St Laurent, Rennes)

Trésorier:

Dr Pierre SALESSY (CH Bretagne sud)

Secrétaire:

Dr Catherine TOUJAS (Centre de prévention Bien Vieillir Bretagne. Rennes)

Secrétaire adjointe :

Dr Caroline CUISNIER (CH Centre Bretagne)

📍 Membres du conseil d'administration

Dr Catherine CATTENOZ (CHU de RENNES)

Dr Gaël DUREL (Tinténiac)

Dr Christian LE PROVOST (CH Vannes)

Dr Sylvie LOTTON (CH Dinan)

Dr Béatrice TANGUY (CH Guingamp)

Dr Olivier TRINH (CH Morlaix)

Dr Claudie TROADEC (Fondation St Jean, Pôle Saint Brieuc)

📍 Invités permanents

Pr Armelle GENTRIC (CHU, Brest)

Pr Dominique SOMME (CHU, Rennes)

societebretonnedegeriatrie@laposte.net

Modalités d'adhésion

- Acte de candidature
- CV
- Si *DESC de gériatrie* ou *capacité de gérontologie*: Copie du diplôme
- Si *activité gérontologique effective reconnue* (médecin coordonnateur): Copie du diplôme universitaire + Parrainage d'un membre de la SBG

Adressés à:

✉ Président de la Société Bretonne de Gériatrie
Docteur Rémy THIRION
Centre hospitalier René Pleven
74 rue Chateaubriand BP 91056
22 101 DINAN Cedex

Examen des candidatures

Lors du conseil d'administration suivant la réception de la demande d'adhésion

- 1 Mars
- 2 Octobre

Exonération de cotisation la 1ère année après l'obtention du diplôme de capacité de gériatrie

Date limite de dépôt des candidatures: 15 jours, au plus tard, avant la tenue du CA